

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DU DOUBS**

Intitulé du service versant :

Conseil général du Doubs– Direction des Solidarités

Direction adjointe enfance famille

Service de l’Aide sociale à l’enfance

N° de versement : 2079W

Métrage : 5 mètres linéaires

Date du versement :

30 août 2011

Exemplaire destiné au service versant

X

Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Sommaire du bordereau			
1-50	Dossiers d’adoption.	1969-2005		
1-45	Dossiers acceptés et ayant donné lieu à adoption.	1969-1995		
46-50	Dossiers ayant fait l’objet d’un refus d’agrément.	1987-2005		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-45 1 2 3 4 5 6 7 8 9-10 9 10 11-14 11 12 13 14	Dossiers acceptés et ayant donné lieu à adoption. Conservation exhaustive des dossiers. Classement chronologique des dossiers à l'année du premier agrément, puis dans l'ordre alphabétique strict des patronymes des familles adoptantes. Une liste nominative a été établie par le service versant. Communicable au bout de 50 ans seulement aux termes de l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, elle ne pourra être communiquée que sur dérogation jusqu'en 2061. 1969-1976 1977-1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 A-FA FR-V 1986 B-D F-L M-SA SC-W	1969-1995		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
15-17	1987			
15	B-MA			
16	MI-ROL			
17	ROU-V			
18-21	1988			
18	B-D			
19	G-L			
20	M-ROG			
21	ROT-W			
22-24	1989			
22	B-GA			
23	GI-M			
24	O-W			
25-28	1990			
25	A-BO			
26	BU-F			
27	G-MI			
28	MO-Z			
29-31	1991			
29	B-D			
30	E-PI			
31	PO-T			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
32-34	1992			
32	B-FE			
33	FO-PA			
34	PO-W			
35-36	1993			
35	B-MAL			
36	MAR-V			
37-40	1994			
37	B-C			
38	F-MA			
39	MI-PA			
40	PI-V			
41-45	1995			
41	B-DEM			
42	DEP-JEANNIE			
43	JEANNIN-ME			
44	MO-PE			
45	PI-Z			
46-50	Dossiers ayant fait l'objet d'un refus d'agrément.			
	Conservation exhaustive des dossiers. Classement chronologique des dossiers, puis dans l'ordre alphabétique strict des patronymes des familles souhaitant adopter.	1987-2005		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Une liste nominative a été établie par le service versant. Communicable au bout de 50 ans seulement aux termes de l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, elle ne pourra être communiquée que sur dérogation jusqu'en 2061.			
46	1987-1991			
47	1992-1997			
48	1998-2000			
49	2001-2003			
50	2004-2005			

Le chef du service versant :

Reçu les documents ci-dessus mentionnés

Besançon, le 30 août 2011

La Directrice des Archives départementales du Doubs,

Nathalie VIDAL